

FOUSSEMAG



Numéro 342 - 25 avril 2023

Matinée plantation

Dans le cadre du fleurissement d'été 2023, nous recherchons des bénévoles pour aider à planter les jardinières et les massifs **samedi 13 mai.**

Rendez-vous devant la mairie à 8h ou dans le village plus tard.

Munissez-vous d'un gilet fluo, de gants et venez nous rejoindre sans inscription!



Règlementation bruits de voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores :

	Matin	Après-midi
Jours de semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit

Les nuisances sonores provoquées par les **aboiements intempestifs de chiens** peuvent être sources de mécontentement. Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à l'animal.

Cérémonie du 8 mai

Les communes de Foussemagne et Cunelières s'associent dans la célébration du 8 mai 1945.

Les cérémonies se tiendront à Foussemagne à 11h15 puis à Cunelières à 11h30. Elles seront suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Cunelières.



Réunion avec la gendarmerie

Vous êtes invités à participer à la réunion publique organisée conjointement entre la municipalité et la gendarmerie, le **3 mai à 18h** en mairie. Le Colonel commandant le groupement de gendarmerie de Belfort sera présent pour aborder tout sujet relatif à la sécurité.

Pour des questions d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par mail : secretariat@foussemagne.com ou par téléphone : 03.84.23.34.40



Une Rose Un Espoir

Les motards de l'association "Une Rose Un Espoir" seront présents dans notre village le **dimanche 30 avril de 16h** à 17h30 sur la place du Moulin.

Ils vous proposeront une rose contre un don de $2 \in$ minimum au profit de la ligue contre le cancer.



Balade familiale

L'Association communale organise une balade à pied, accessible à tous, le dimanche 14 mai au départ de la place du Moulin à 10h. Cette balade d'environ 7 km autour de notre village se fera en groupe. Elle sera suivie d'un repas pris ensemble dans la cour de la mairie.

Des pains merguez ou chipolata cuites au barbecue ainsi qu'une petite buvette vous seront proposés. Le barbecue est ouvert à tous, même sans faire la balade.

La réservation des repas sera prise en compte à la réception du paiement. Les inscriptions sont à retourner au plus tard le dimanche 8 mai dans la boîte aux lettres de l'ACF sur la façade de la mairie.

Dans le cas où une mauvaise météo compromettrait la manifestation, les règlements seront restitués.

Pour tout renseignement complémentaire : <u>acf90150@gmail.com</u>, Facebook (@acf90150), 06.28.48.20.47.



Vide-grenier

L'association de chasse, l'AICA la Favernot, organise un vide grenier le 18 mai (jeudi de l'Ascension), de 6h à 18h, sur la place du Moulin.

Tarifs: particuliers = 10 € les 5 mètres

Professionnels = 30 € les 5 mètres

Une caution de 10 € sera demandée pour responsabiliser à la propreté.

Inscriptions: 06.87.43.36.06.



Concours maisons fleuries

Vous souhaitez mettre en valeur votre maison, montrer vos talents de jardinier et donner une belle image de votre commune: participez au concours 2023 des Maisons et Commerces Fleuris.

Le concours est ouvert aux particuliers, aux commerces et aux entreprises, dont le fleurissement est visible de la rue, **jusqu'au 18 mai.**

Les candidats présélectionnés par le comité embellissement seront présentés au concours départemental.

Inscription en ligne via le lien suivant ou en scannant le QR code ou en contactant le secrétariat de mairie :

https://forms.gle/ygX2VUU9dHCpbxDc8





Les jeudis des tout-petits

La médiathèque, par le biais de Mme Lanzini, propose des animations à destination des tout-petits (0-3 ans).

Un jeudi matin par mois, elle assurera l'accueil des enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un parent. Elle leur lira **des histoires et des comptines** (environ 1/2 heure) qui seront suivies d'un **goûter** (brioche, café/thé ou jus de fruit).

Rendez-vous dès le jeudi 27 avril, à partir de 9h45 (début de l'animation à 10h).

Nombre de places limité (maximum 5 adultes et 10 enfants) : inscription obligatoire par téléphone 03.84.23.48.09 (laissez un message en cas d'absence) ou par mail mediatheque.foussemagne@laposte.net





Budget

Le Conseil municipal a voté le budget 2023 :

- fonctionnement : 881 000 €,
- investissement : 495 000 € en dépenses pour 541 000 € en recettes (suréquilibre)

La trésorerie est désormais positive : 150 000 €.

La capacité d'autofinancement (CAF) nette, positive aussi désormais, s'élève à 60 000€ pour 2022.

L'assainissement des finances continue.

Une capacité d'autofinancement nette positive signifie que la collectivité génère suffisamment de recettes pour couvrir ses dépenses. A l'inverse, un autofinancement négatif traduit une perte de trésorerie et pas de capacité à réaliser des travaux.



Résultat de l'exercice 2022:

	investissement	fonctionnement
recettes nettes	366 893,44 €	899 399,51 €
dépenses nettes	180 854,82 €	805 477,95 €
résultat net de l'exercice	186 038,62 €	93 921,56 €
résultat à la clôture de l'exercice 2021	- 16 437,13 €	79 619,41 €
part affectée à l'investissement		79 619,41 e
Résultat cumulé	263 523,50 €	

Tous ces éléments montrent une amélioration encourageante des finances, soulignée par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Impôts locaux:

Pas de hausse des **taux communaux** pour cette année. Selon son engagement en 2020, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux suivants :

- Foncier bâti : 35,89 %
- Foncier non bâti : 43,75 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8.42 %



Travaux prévisionnels

Travaux ciblés cette année <u>sous réserve budgétaire et de</u> <u>faisabilité</u>:

- réduction énergétique : passage en LED de l'éclairage publique et de l'éclairage de la maison des arches, remplacement des portes palières de la mairie, réflexion sur l'isolation et le chauffage de la maison des arches.
- sécurité : études d'aménagement des routes, renforcement de la digue de la mare à canards
- urbanisme : poursuite du PLU, expertise zones humides, travaux de géomètre
- mise en conformité : rambarde escalier de la maison des arches, travaux électriques de bâtiments
- extension du colombarium et réfection du plafond de l'église de Fontaine (ce sont aussi nos équipements, partagés avec Fontaine et Frais)
- entretien des forêts





Atelier bricologe

L'Association Communale de Foussemagne (ACF) inaugurera l'atelier de bricolage, situé dans la cour de la mairie. **le 17 mai à 18h.**

Il vous sera proposé de visiter l'atelier et de découvrir son fonctionnement autour d'un verre de l'amitié.

Inscription: acf90150@gmail.com - 06 28 48 20 47



Kit économiseur d'eau

Le Grand Belfort met à la disposition des foyers de l'agglomération un kit économiseur d'eau. Dans celui-ci, vous trouverez 3 mousseurs à installer sur vos robinets de cuisine et de salle de bain et un régulateur pour votre pommeau de douche. Faciles à installer, ils vous permettront de réaliser des économies sur votre consommation d'eau et sur votre facture!

Une fois fixé sur votre robinet, le mousseur mélange de l'air à l'eau sous pression et réduit ainsi instantanément le débit de l'eau sans altérer votre confort. Le résultat ? Une consommation d'eau moyenne de plus de 10 litres par minute pouvant être réduite à 6 litres.

Pour bénéficier de votre kit, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et rendez-vous à l'accueil de la Direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville à Belfort. Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression: mairie de Foussemagne Anciens numéros: https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm

Périodes de chasse

Dans les bois communaux de Foussemagne, la chasse se déroule les jours suivants :

- En battue: jeudi, samedi, dimanche matin
- A l'affût : tôt le matin et tard le soir tous les jours (week-ends et jours fériés compris) sauf le mercredi

Pour toute demande de précisions, vous pouvez contacter le président de l'association de chasse « La Favernot » au 06.31.16.73.85 ou par mail aicalfavernot@gmail.com



Les flâneries d'été débarquent

Réservez votre soirée du **mardi 1**er **août**. Les flâneries d'été du Département seront à Foussemagne pour un magnifique spectacle gratuit!



Portes ouvertes au conservatoire

Le Conservatoire Henri Dutilleux du Grand Belfort ouvrira ses portes au public sur ses 8 sites d'enseignements les samedi 13 Mai et 3 Juin 2023.

Le samedi 13 Mai de 10h à 12h à Bourogne, Châtenoisles-Forges, Chèvremont et Frais et de 14h à 17h à Belfort Hatry.

Le samedi 3 Juin de 10h à 12h à Danjoutin et Montreux-Château et de 14h à 16h à Valdoie.



